

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/INGERENCE-INACCEPTABLE-Les-US-sanctionnent-la-Cour-Penale-Internationale-pour-faire-un-enquete-sur-ses-crimes-de-guerre>

# INGERENCE « INACCEPTABLE » Les US sanctionnent la Cour Pénale Internationale pour faire un enquête sur ses crimes de guerre

Date de mise en ligne : jeudi 17 septembre 2020

**Description :**

- Notre Amérique - Terrorisme d'Etat - Etats-Unis d'Amérique et ses alliés -

INGERENCE « INACCEPTABLE »

---

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

---

**La procureure de la CPI a enquêté sur les crimes de guerre présumés commis par les troupes US en Afghanistan. L'inscription, dans la liste noire US des personnes sanctionnées, de la procureure de la Cour pénale internationale Fatou Bensouda équivaut à « une tentative inacceptable d'interférer avec l'état de droit », a déclaré la CPI après l'annonce des sanctions par le Secrétaire d'État des Etats-Unis d'Amérique Mike Pompeo.**

- Read in english - [« UNACCEPTABLE » INTERFERENCE :INTERNATIONAL CRIMINAL COURT OBJECTS TO US SANCTIONS PROMPTED BY WAR CRIMES INVESTIGATION](#)



**Fatou Bensouda**



**Phakiso Mochochoko**

**Fatou Bensouda**, une avocate gambienne qui tentait d'enquêter sur les allégations de crimes de guerre étasuniens en Afghanistan, a été sanctionnée mercredi. Le chef de la [\*Jurisdiction Complementary, and Cooperation Division\*](#) de la CPI, **Phakiso Mochochoko**, a également été mis sur la liste noire pour « avoir aidé matériellement » la procureure, a déclaré Pompeo aux journalistes.

« Ces attaques constituent une escalade et une tentative inacceptable d'interférer avec l'état de droit et les procédures judiciaires de la Cour », a déclaré le porte-parole de la CPI Fadi El Abdallah dans un communiqué répondant à l'annonce de Pompeo, ajoutant qu'« une attaque contre la CPI représente également une attaque contre les intérêts des victimes d'atrocités criminelles, pour lesquelles la Cour représente le dernier espoir de justice. »

Abdallah a déclaré que la Cour restait « *inébranlable* » dans son engagement envers le mandat qui lui a été confié par le [Statut de Rome](#) et les [États qui l'ont signé](#).

Le Statut est entré en vigueur en 2002, et 123 États y participent en 2019. Si les États-Unis n'en font notamment pas partie, l'Afghanistan y est.

En juin, l'administration Trump a jeté les bases de l'imposition de sanctions économiques et personnelles contre la CPI et tout membre de son personnel qui oserait enquêter sur les États-Unis ou l'un de ses alliés, y compris Israël, et a qualifié les enquêtes de la Cour sur les violations des droits humains palestiniens comme « *politiquement motivées* . »

Mercredi, Pompeo a décrit la CPI comme « *une institution complètement détraquée et corrompue* » et a déclaré que les États-Unis « *ne toléreraient pas ses tentatives illégitimes de soumettre les Etasuniens à sa juridiction* ».

Tout en ayant soutenu les [Tribunaux Internationaux Ad-hoc](#) pour la Yougoslavie et le Rwanda dans les années 1990, les États-Unis se sont opposés à la CPI depuis le début et ont refusé de ratifier le *Statut de Rome*. L'administration George W. Bush a même adopté l'[American Servicemembers Protection Act](#) en 2002, qui comprend la clause dite « *d'invasion de La Haye* » autorisant l'usage de la force pour libérer tout ressortissant des États-Unis ou allié détenu par la CPI.

La loi permet également aux États-Unis de retirer l'assistance militaire aux pays qui ont ratifié le *Statut de Rome* et limite la participation de Washington aux opérations de maintien de la paix de l'ONU à moins que les troupes US ne bénéficient d'une **immunité totale**.

[Russia Today](#), le 2 septembre 2020

Traduit par jj, relu par Hervé pour : [le Saker Fr](#)